



Administration communale
de Cheseaux-Noréaz

RAPPORT DES COMPTES 2025

Table des matières

PREAVIS

Préavis N° 35/2026 pour la gestion et les comptes 2025.....	1
---	---

RAPPORT DE REVISION SUCCINCT

Rapport de révision succinct.....	8
-----------------------------------	---

BILAN ET COMPTES

Bilan.....	9
Compte de résultat.....	11
Compte des investissements.....	23
Tableau des flux de trésorerie.....	24

ANNEXES

1. Principes régissant l'établissement des comptes annuels.....	25
2. Etat du capital propre.....	28
3. Tableau des associations de communes.....	29
4. Tableau des titres et des participations.....	30
5. Tableau des prêts et engagement hors bilan.....	31
6. Tableau des immobilisations du patrimoine administratif.....	32
7. Tableau des immobilisations du patrimoine financier.....	33
8. Tableau des indicateurs financiers.....	34
9. Plafond d'endettement.....	36

ASSOCIATION

Association des intérêts de Cheseaux-Noréaz – comptes 2025.....	37
---	----



COMMUNE DE
CHESEAUX-NOREAZ

Préavis municipal No 35/2026 sur la gestion et les comptes 2025

GESTION

La Municipalité a siégé à 44 reprises en 2025. Elle a participé aux assemblées des organismes régionaux dont la Commune fait partie, ainsi qu'aux séances de travail organisées par la Préfecture. Elle a répondu régulièrement aux diverses demandes de renseignements et fourni les données nécessaires aux statistiques demandées par l'Etat.

Hormis les activités habituelles de la Municipalité, elle a été engagée tout au long de l'année 2025 sur de nombreux projets et dossiers. Parmi les principaux, on peut mentionner : la pose de modules pour le relevé automatique des compteurs d'eau, l'étude préliminaire en vue de la révision du PACom, l'élaboration du projet de réaménagement de l'espace autour du bâtiment communal, la finalisation et l'inauguration du ruisseau des Biolettes renaturé et la poursuite de l'implémentation du passage à MCH2, la consultation de l'avant-projet de la révision de la loi sur les communes.

Le nombre d'habitants considéré dans les comptes 2025 est de 745 contre 739 pour le budget. Le revenu fiscal standardisé par habitant est de CHF 3'146.60 pour les comptes et de CHF 3'536.50 pour le budget

La Municipalité n'a pas utilisé les diverses autorisations légales déléguées par le Conseil général en début de législature.

COMPTES 2025

Les comptes arrêtés au 31.12.2025 ont été adoptés par la Municipalité dans sa séance du 27 avril 2026 et présenté à la Commission des finances. Ils vous sont soumis pour approbation et montrent la situation suivante :

	Comptes 2025	Budget 2025
	CHF	CHF
Revenus	3'905'513.07	3'565'330.00
Charges	3'553'778.95	3'807'860.00
Résultat (+ bén./- perte)	351'734.12	-242'530.00

Attribution du résultat

Le résultat de CHF 351'734.12 est affecté de la manière suivante :

Réserve de politique budgétaire	CHF 311'686.00
Résultats cumulés des années précédentes (Capital)	CHF 40'048.12

La réserve de politique budgétaire permet de lisser le résultat des comptes annuels de la commune (réserve conjoncturelle ou d'équilibrage). Elle permet de financer des préfinancements ou des amortissements supplémentaires, mais ne peut en aucun cas passer au négatif.

Les amortissements obligatoires se montent à CHF 189'700.25.

Le résultat positif 2025 s'explique par :

a) Péréquation

	Budget 2025 Décompte prévisionnel	Comptes 2025 Projet de décompte final	Solde
	CHF	CHF	CHF
Péréquation des ressources (R)	46'541.00	-276'903.00	-323'444.00
Péréquation des besoins structurels (B)	0.00	0.00	0.00
Compensation des charges particulières des villes (V)	377'601.00	359'654.00	-17'947.00
Total Péréquation (R + B + V)	424'142.00	82'751.00	-341'391.00
Participation cohésion sociale	717'191.00	725'350.00	8'159.00
Facture policière	22'699.00	22'408.00	-291.00
Total péréquation et factures cantonales	1'164'032.00	830'509.00	-333'523.00

Le RFS (Revenu fiscal standardisé) correspond au revenu théorique que chaque commune générerait si elle appliquait le coefficient d'imposition moyen (67.3), ainsi qu'un taux standard de 1‰ pour l'impôt foncier.

Le budget établi selon les chiffres transmis par le Canton, présumait un RFS par habitant de CHF 196.30 pour 739 habitants. Il se monte finalement à CHF 253.- pour 745 habitants. La commune se situe donc en dessous du revenu moyen cantonal pour 2025 et se voit rétrocéder CHF 333'478.-.

Le total de la dépense cantonale pour la cohésion sociale est de CHF 841'431'539.- pour 2025, déduction faite du rééquilibrage de CHF 160 mio prévu selon les accords 2020/2023. Ce décompte est le dernier à appliquer la clé de répartition en vigueur depuis 2016 (2/3 Etat – 1/3 communes). Dès 2026, la part communale sera de 1/6. Avec l'augmentation des charges de la cohésion sociale pour 2026, la facture communale devrait restée identique en 2026.

- b) Une dissolution de la provision sur débiteurs qui apporte CHF 65'000.-
- c) Les coûts de l'école qui sont inférieurs au budget d'un montant de CHF 68'352.34
- d) Un remboursement par le canton sur le projet de renaturation du ruisseau des Biolettes des factures avancées par la commune en 2023 crée un bénéfice de CHF 35'910.27

Comme annoncé lors de la présentation du budget 2025, les chiffres 2024 ont été retraités pour permettre à la Municipalité et au Conseil général de disposer d'un comparatif avec les comptes 2024. Les changements de pratique comptable imposée par la Direction des finances communales (DGAIC), les erreurs manifestes, les remaniements mineurs ou partiels n'ont pas été modifiés pour éviter un travail disproportionné et opacifier la lecture. Le tableau des fonctions groupées incluant la reconstitution estimative de l'exercice 2024 sous modèle MCH2 est présenté ci-après ainsi que le tableau du Résultat échelonné des comptes par nature :

Compte de résultats par fonction à deux niveaux

	Comptes 2025			Budget 2025			Comptes 2024			Différence BU2025- C2025	Différence C2025- C2024
	Charges	Revenus	Résultat	Charges	Revenus	Résultat	Charges	Revenus	Résultat		
0 Administration générale	652'431.17	393'762.82	258'668.35	753'370.00	394'390.00	358'980.00	712'791.88	196'750.10	516'041.78	100'311.65	-257'373.43
01 Législatif et exécutif	170'181.05		170'181.05	178'760.00	2'800.00	175'960.00	169'652.97	889.90	168'763.07	5'778.95	1'417.98
02 Services généraux	482'250.12	393'762.82	88'487.30	574'610.00	391'590.00	183'020.00	543'138.91	195'860.20	347'278.71	94'532.70	-258'791.41
1 Ordre et sécurité publics, défense	139'465.04	3'928.00	135'537.04	167'000.00	15'000.00	152'000.00	172'291.03	127'099.05	45'191.98	16'462.96	90'345.06
11 Sécurité publique	91'036.85	3'880.00	87'156.85	100'300.00	15'000.00	85'300.00	118'669.40	16'880.00	101'789.40	-1'856.85	-14'632.55
15 Service du feu	33'390.95		33'390.95	48'600.00		48'600.00	31'629.00		31'629.00	15'209.05	1'761.95
16 Défense	15'037.24	48.00	14'989.24	18'100.00		18'100.00	21'992.63	110'219.05	-88'226.42	3'110.76	103'215.66
2 Formation	431'147.66		431'147.66	500'500.00		500'500.00	440'791.85		440'791.85	69'352.34	-9'644.19
21 Scolarité obligatoire	431'147.66		431'147.66	499'500.00		499'500.00	439'799.50		439'799.50	68'352.34	-8'651.84
29 Autres systèmes éducatifs			0.00	1'000.00		1'000.00	992.35		992.35	1'000.00	-992.35
3 Culture, sport et loisirs, église	70'842.07	33'878.00	36'964.07	66'400.00	35'600.00	30'800.00	88'534.62	32'687.00	55'847.62	-6'164.07	-18'883.55
32 Culture, autres	1'351.60	280.00	1'071.60	5'000.00	300.00	4'700.00	5'796.50		5'796.50	3'628.40	-4'724.90
34 Sports et loisirs	36'614.57	33'598.00	3'016.57	40'400.00	35'300.00	5'100.00	61'663.47	32'687.00	28'976.47	2'083.43	-25'959.90
35 Eglises et affaires religieuses	32'875.90		32'875.90	21'000.00		21'000.00	21'074.65		21'074.65	-11'875.90	11'801.25
4 Santé			0.00	500.00		500.00			0.00	500.00	0.00
49 Santé publique, non mentionné ailleurs			0.00	500.00		500.00			0.00	500.00	0.00
5 Prévoyance sociale	195'457.00		195'457.00	137'850.00		137'850.00	139'341.21		139'341.21	-5'607.00	56'115.79
54 Famille et jeunesse	188'571.20		188'571.20	130'900.00		130'900.00	132'889.50		132'889.50	-5'671.20	55'681.70
57 Aide sociale et domaine de l'asile	6'885.80		6'885.80	6'950.00		6'950.00	6'451.71		6'451.71	64.20	434.09
6 Trafic et télécommunications	315'907.70	1'535.00	314'372.70	351'730.00		351'730.00	396'176.84	2'838.26	393'338.58	37'357.30	-78'965.88
61 Circulation routière	173'786.35	1'535.00	172'251.35	204'830.00		204'830.00	232'763.99	2'838.26	229'925.73	32'578.65	-5'674.38
62 Transports publics	142'121.35		142'121.35	146'900.00		146'900.00	163'412.85		163'412.85	4'778.65	-21'291.50
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	472'658.43	467'866.95	4'791.48	561'860.00	506'180.00	55'680.00	610'169.58	587'564.01	22'605.57	50'888.52	-17'814.09
71 Approvisionnement en eau	248'751.88	248'751.88	0.00	271'750.00	271'750.00	0.00	335'458.39	335'458.39	0.00	0.00	0.00
72 Traitements des eaux usées	97'934.20	97'934.20	0.00	143'330.00	143'330.00	0.00	164'391.86	164'391.86	0.00	0.00	0.00
73 Gestion des déchets	74'529.85	74'529.85	0.00	76'100.00	76'100.00	0.00	74'194.91	74'194.91	0.00	0.00	0.00
74 Aménagements	4'208.90	35'910.27	-31'701.37	2'080.00		2'080.00	4'387.30	2'140.40	2'246.90	33'781.37	-33'948.27
79 Aménagement du territoire	47'233.60	10'740.75	36'492.85	68'600.00	15'000.00	53'600.00	31'737.12	11'378.45	20'358.67	17'107.15	16'134.18
8 Economie publique	116'384.02	105'582.22	10'801.80	94'900.00	87'200.00	7'700.00	97'316.03	112'483.10	-15'167.07	-3'101.80	25'968.87
82 Sylviculture	18'148.80	7'347.00	10'801.80	12'900.00	5'200.00	7'700.00	16'425.20	4'825.95	11'599.25	-3'101.80	-797.45
84 Tourisme	98'235.22	98'235.22	0.00	82'000.00	82'000.00	0.00	80'890.83	107'657.15	-26'766.32	0.00	26'766.32
9 Finances et impôts	1'511'219.98	2'898'960.08	-1'387'740.10	1'173'750.00	2'526'960.00	-1'353'210.00	928'310.70	2'629'347.29	-1'701'036.59	34'530.10	313'296.49
91 Impôts	51'367.38	2'477'214.30	-2'425'846.92	5'000.00	2'395'600.00	-2'390'600.00	5'388.08	2'388'238.15	-2'382'850.07	35'246.92	-42'966.85
93 Péréquation financière et compensation des charges	1'085'002.80	276'452.00	808'550.80	1'141'350.00		1'141'350.00	903'701.80		903'701.80	332'799.20	-95'151.00
95 Parts aux recettes, autres		72'458.00	-72'458.00		74'400.00	-74'400.00		176'889.30	-176'889.30	-1'942.00	104'431.30
96 Administration de la fortune et de la dette	23'115.68	72'835.78	-49'720.10	27'400.00	56'780.00	-29'380.00	19'220.82	64'219.84	-44'999.02	20'340.10	-4'721.08
97 Redistributions			0.00		180.00	-180.00			0.00	-180.00	0.00
99 Postes non ventilables	351'734.12		351'734.12			0.00			0.00	-351'734.12	351'734.12
Total des charges et des revenus	3'905'513.07	3'905'513.07	0.00	3'807'860.00	3'565'330.00	242'530.00	3'585'723.74	3'688'768.81	-103'045.07	242'530.00	103'045.07

Résultat échelonné		
	2025 CHF	2024 CHF
30 Charges de personnel	-376'764.85	-374'015.85
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-486'409.84	-650'298.60
33 Amortissements du patrimoine administratif	-189'700.25	-269'059.24
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	-62'609.98	-28'436.36
36 Charges de transfert	-2'162'207.15	-1'994'342.73
37 Subventions redistribuées	0.00	0.00
TOTAL DE S CHARGE S D'EXPLOITATION (-)	-3'277'692.07	-3'316'152.78
40 Revenus fiscaux	2'477'214.30	2'388'238.15
41 Patentes et concessions	16824.45	17082.60
42 Taxes et redevances	553'023.49	412'325.38
43 Revenus divers	0.00	0.00
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	429.93	6'3819.87
46 Revenus de transferts	390'945.52	243'026.22
47 Subventions à redistribuer	0.00	0.00
TOTAL DE S REVENUS D'EXPLOITATION (+)	3'438'437.69	3'124'492.22
RESULTAT D'EXPLOITATION	160'745.62	-191'660.56
34 Charges financières (-)	-15'965.28	-12'813.26
44 Revenus financiers (+)	206'953.78	307'518.89
RESULTAT FINANCIER	190'988.50	294'705.63
RESULTAT OPERATIONNEL	351'734.12	103'045.07
38 Charges extraordinaires (-)	-311'686.00	0.00
48 Revenus extraordinaires (+)	0.00	0.00
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	-311'686.00	0.00
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	40'048.12	103'045.07

Commentaires sur les comptes 2025

0. Administration générale

Budget 2025	CHF 358'980.00
Comptes 2025	CHF 258'668.35

0210.3180.00 – Il s'agit de la dissolution de la provision sur débiteur de 65'000 susmentionnée.

0290.3120.00 - Les frais énergétiques de CHF 12'944 du bâtiment communal ont été similaires à ceux de 2024, mais inférieurs de CHF 4655.- à ce qui avait été budgété. Les raisons sont une augmentation des tarifs de l'électricité inférieure à ce qui avait été anticipé et une production solaire un peu plus élevée.

0290.3144.00 – Au niveau de l'entretien du bâtiment principal, le Vélum de la Table de Mary a été changé pour un coût de CHF 20'388.-, soit un montant inférieur de CHF 10'000 à celui budgété.

1. Ordre et sécurité publics, défense

Budget 2025	CHF 152'000.00
Comptes 2025	CHF 135'537.04

1110.3612.00 – La contribution à la PNV de la Commune est fixée à deux points d'impôt. Celui-ci étant descendu par rapport à 2024, notre contribution a été de CHF 68'399.-, soit de CHF 9'001.- de moins que budgété.

1110.4270.00 – Les recettes provenant des amendes du parking du Gymnase sont passées de CHF 16'880.- en 2024 à 3'880.- en 2025.-. La commune ne gère pas Securitas qui a un mandat du gymnase. Cette diminution est très probablement la conséquence d'une meilleure communication qui aura permis d'éviter la répétition des infractions.

2. Formation

Budget 2025	CHF 500'500.00
Comptes 2025	CHF 431'147.66

2120.3612.00 et 2130.3612.00 – Les charges pour les formations primaires et secondaires ont été inférieures de CHF 65'848.- par rapport au budget, mais quasiment similaires à celles de 2024. Un ajustement pour l'exercice 2023-2024 a été enregistré de CHF 22'958.- supplémentaire pour le secondaire et une rétrocession de CHF 37'420.- pour le primaire. Nous avons eu trois enfants de moins qu'en 2024 en âge de scolarité. Les coûts par élève ont très légèrement diminué, passant pour le primaire de CHF 2'009.55 en 2024 à CHF 1'976.25 en 2025 et pour le secondaire de CHF 3'588.20 en 2024 à CHF 3'538.10 en 2025.

3. Culture, sport et loisirs, église

Budget 2025	CHF 30'800.00
Comptes 2025	CHF 36'964.07

3420.4470.10 – Le refuge continue à être bien utilisé, avec un total de 133 locations en 2025 et un revenu de CHF 33'360.-.

3500.3636.00 – Nous avons un surplus de charge de CHF 11'875.- par rapport au budget 2025 et aux comptes 2024 pour les frais liés aux Eglises. Les frais de culte 2024 de l'Eglise protestante ont également augmenté de près de CHF 10'000.- en 2025, passant à CHF 25'559.40. Cela s'explique en raison d'une modification du mode de calcul de la répartition. Il se base dorénavant sur le nombre

de personnes protestantes dans la commune et plus sur la base du nombre total d'habitants. De plus le coefficient par catholique est passé à CHF 35.80, alors qu'il était de CHF 24.95 en 2024.

4. Santé

Budget 2025	CHF 500.00
Comptes 2025	CHF 0.00

Aucun commentaire.

5. Prévoyance sociale

Budget 2025	CHF 137'850.00
Comptes 2025	CHF 195'457.00

5450.3612.00 - Avec un montant pour Réajy de CHF 182'656.-, c'est un surplus de charges de CHF 58'656.- par rapport à ce qui avait été budgété. C'est aussi CHF 53'456.- de plus qu'en 2024 et quasiment le double par rapport à 2023. Une présentation a été faite par le JECOS pour expliquer cette inflation des coûts. Cela s'explique par une augmentation du nombre d'enfants de notre commune accueillis par le réseau : 41 enfants en 2025 contre 36 en 2024. De manière concomitante, la consommation en termes d'heures a également augmenté. En revanche, la population résidente étant demeurée constante, notre contribution-socle est demeurée stable.

6. Trafic et télécommunications

Budget 2025	CHF 351'730.00
Comptes 2025	CHF 314'372.70

6150.3111.00 – La Commune a dépensé CHF 5'300.- dans l'achat d'un nouveau véhicule pour tondre le gazon. Ce montant n'avait pas été anticipé dans le budget 2025. Les coûts élevés qui auraient été nécessaires pour réparer l'ancien véhicule ont motivé à remplacer l'ancien véhicule qui avait fait son temps.

6150.3141.00 – Les frais d'entretien des routes ont été nettement moindre que budgétés avec CHF 18'015.- de charges contre CHF 50'000.- budgétées. Cela s'explique par un report à 2026 des coûts d'enrobage du chemin de la Cariçaie, prévu en 2025 pour un montant de CHF 24'000, et des coûts liés au changement de panneaux de signalisation, prévu pour un montant de CHF 10'000.- au budget 2025.

6290.3634.00 - Le budget de la DGMR – Nord vaudois – Vallée de Joux – se montait à CHF 12.9 mio. Le montant final est de CHF 11.63 mio représentant une baisse de CHF 4'782 pour notre commune. Le montant à la charge de notre commune a baissé de moitié depuis la suppression de l'arrêt de Champ-Pittet qui entraîne une diminution du coefficient qualité de la desserte à 0.4 pour notre commune.

7. Protection de l'environnement et aménagement du territoire

Budget 2025	CHF 55'680.00
Comptes 2025	CHF 4'791.48

7100.3101.01 et 7100.4240.00 - La consommation d'eau a été inférieure à celle anticipée. Cela a pour conséquence une diminution de l'achat d'eau de CHF 13'715.- par rapport au budget et des recettes de la vente de l'eau inférieures de CHF 12'342.- par rapport à ce qui avait été budgété.

7100.3111.00 et 7100.3143.00 - Les montants de CHF 30'000.- et CHF 37'600.- mis au budget n'ont quasiment pas été utilisés en raison du report à 2026 des travaux sur l'écoulement de la chambre à Noréaz et des travaux de modification de la chambre coupe pression au Bois-Clos. Cette dernière

est encore en projet et pourrait d'ailleurs faire l'objet d'un prochain préavis en fonction des montants qui seront nécessaires à ces travaux.

7100.3510.00 et 7100.4510.00 – L'approvisionnement en eau (71) devant être équilibré, un montant de CHF 50'741.- a pu être versé au fonds spécial prévu à cet effet, alors que le budget avait anticipé un prélèvement de CHF 17'350.-.

7200.3510.00 et 7200.4510.00 – Le traitements des eaux usées (72) devant être équilibré, un montant de CHF 11'307.- a pu être versé au fonds spécial prévu à cet effet, alors que le budget avait anticipé un prélèvement de CHF 38'330.-. Cet exercice meilleur qu'anticipé a deux raisons : premièrement, il y a eu moins de travaux d'entretien à réaliser par rapport à ce qui avait été prévu et surtout, nous avons versé CHF 29'088.- de moins qu'anticipé au titre de notre participation aux charges de la STEP d'Yverdon-les-Bains (7200.3612.00). En effet, comme pendant les années 2021 à 2024 le débitmètre qui sert à déterminer le volume des eaux usées envoyé à la STEP ne fonctionnait plus, un calcul approximatif avait été fait. Suite au remplacement du compteur et après avoir pris connaissance des consommations actuelles, une révision des montants encaissés a été effectuée à notre avantage.

7300.4510.00 – La gestion des déchets (73) devant être équilibrée, il a été nécessaire de prélever au financement spécial un montant de CHF 429.-

7410.4631.00 – Nous avons reçu un montant de CHF 35'910.- correspondant aux factures 2023 liées à la renaturation du ruisseau des Biolettes, payées par la commune avant finalisation du partage des coûts avec le canton et finalement rétrocédées.

7900.3132.00 – CHF 21'157.- de moins par rapport au budget 2025 en raison des coûts pour l'établissement du projet préliminaire du PACOM inférieur à ce qui avait été budgété.

7900.4210.00 - Un peu moins de frais d'émolument qu'anticipé, CHF 10'740.- contre CHF 15'000.- budgétés, car moins de permis de construire délivrés.

8. Economie publique

Budget 2025	CHF 7'700.00
Comptes 2025	CHF 10'801.80

8200.3145.00 – Un peu plus de travaux de coupe et de soins forestiers que prévus avec un montant de CHF 17'762.- contre CHF 10'900.- budgétés.

8400.4240.00 – CHF 94'235.- de taxes de séjour ont été encaissés contre CHF 86'403.- en 2024.

9. Finance et impôts

Budget 2025	CHF -1'353'210.00
Comptes 2025	CHF -1'387'740.10

Le total des impôts (N°91 et 95) est supérieur de CHF 76'602 par rapport au budget. Une augmentation de CHF 50'000 de la réévaluation (provision) sur les créances fiscales a dû être comptabilisée. Ce montant est calculé par l'Administration cantonale des impôts. Il est à relever que l'impôt sur le revenu des personnes physique a augmenté de CHF 237'412 par rapport à 2024. Les fluctuations de cet impôt sont importantes et difficiles à évaluer. Pour les impôts conjoncturels (gains immobiliers-successions et donations-droits de mutation-frontaliers dont 50% ou 30% sont rétrocédés au Canton au travers la péréquation), l'augmentation par rapport au budget est de CHF 47'639.- et la baisse est de CHF 237'572.- en comparaison avec 2024.

9610.4401.00 - Des intérêts moratoires nous ont été versés pour un montant de CHF 13'878 par l'Administration cantonale des impôts. Ils correspondent aux intérêts de retard payés par nos

contribuables. Ces chiffres varient d'année en année. Néanmoins, un montant sera dorénavant porté au budget.

93 - Cette fonction contient les éléments relatifs à la péréquation et à la cohésion sociale. Seule la facture policière est enregistrée dans la fonction Ordre et sécurité publics, défense.

9610.3401.00 - Un intérêt avait été budgété pour un potentiel emprunt en vue du remboursement des taxes FCR abris PCi d'un montant de CHF 364'492. Au terme d'un arrangement d'échelonnement de paiement, ce montant a été payé par les liquidités courantes.

9630 - Les bâtiments du patrimoine financier se trouvent également sous cette rubrique. Y figure donc les comptes du Petit Collège.

CONCLUSION

Vu ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil général de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE CHESEAUX-NOREAZ

vu le préavis de la Municipalité,
entendu le rapport de la commission de gestion et finances,
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

d'adopter les comptes de l'exercice 2025, tels que présentés, vu le rapport de la Commission des finances.

LA MUNICIPALITE

La Syndique :

S. Di Dario

La Secrétaire :

C. Peguiron



**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
SUR LES COMPTES COMMUNAUX DE L'EXERCICE 2025
AU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA COMMUNE DE**

CHESEaux-NORÉAZ

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes communaux de Cheseaux-Noréaz, comprenant le bilan, les comptes de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie ainsi que l'annexe aux comptes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.

L'établissement des comptes communaux conformément aux dispositions légales cantonales relève de la responsabilité de la Municipalité de Cheseaux-Noréaz alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes communaux sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 *Review (examen succinct) d'états financiers*. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes communaux ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la commune et des procédures analytiques appliqués aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué un examen succinct et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes communaux pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025 ne sont pas conformes à la loi sur les communes du 28 février 1956, au règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979 et aux dispositions du manuel MCH2 édité par la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC).

Yverdon-les-Bains, le 5 mai 2026

Fiduciaire Fidaceb SA

Didier Glauser
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Fiduciaire Fidaceb SA

Mathieu Richardet
Expert-réviseur agréé

Bilan

01.01.25 - 31.12.25

		Etat au 1.1	Etat au 31.12	Augmentation	Diminution
.1	Actif	5'182'356.24	4'985'779.19		196'577.05
.10	Patrimoine financier	2'496'085.89	2'434'688.84		61'397.05
.100	Disponibilités et placements à court terme	346'063.83	286'872.80		59'191.03
.1000	Caisse	269.25	60.15		209.10
.1001	PostFinance	306'768.73	247'214.45		59'554.28
.1002	Banques	39'025.85	39'598.20	572.35	
.101	Créances	1'239'284.06	1'144'114.59		95'169.47
.1010	Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers	235'335.55	296'862.40	61'526.85	
.1010.99	Créances douteuses		-15'000.00		15'000.00
.1012	Créances fiscales	908'594.41	944'914.70	36'320.29	
.1012.99	Créances fiscales douteuses		-90'000.00		90'000.00
.1014	Créances sur transferts	88'361.02			88'361.02
.1019	Autres créances	6'993.08	7'337.49	344.41	
.104	Actifs de régularisation	290'633.00	383'596.45	92'963.45	
.1049	Autres actifs de régularisation, compte de résultats	290'633.00	383'596.45	92'963.45	
.107	Placements financiers	7'005.00	7'005.00		
.1070	Actions et parts sociales	7'005.00	7'005.00		
.108	Immobilisations corporelles et incorporelles PF	613'100.00	613'100.00		
.1080	Terrains PF (EF : CHF 13'100)	13'100.00	13'100.00		
.1084	Bâtiments PF	600'000.00	600'000.00		
.14	Patrimoine administratif	2'686'270.35	2'551'090.35		135'180.00
.140	Immobilisations corporelles PA	2'686'269.35	2'551'089.35		135'180.00
.1401	Routes / Voies de communication	1'589'000.00	1'499'850.00		89'150.00
.1405	Forêts, alpages et vignes du PA	20'500.00	20'500.00		
.1407	Installations en construction PA	1'076'769.35	1'030'739.35		46'030.00
.145	Participations et capital social PA	1.00	1.00		
.1454	Participations aux entreprises publiques	1.00	1.00		
.2	Passif	5'182'356.24	4'985'779.19		196'577.05
.20	Capitaux de tiers	3'463'101.75	2'972'610.53		490'491.22
.200	Engagements courants	583'223.54	549'897.33		33'326.21
.2000	Engagements courants provenant de livraisons et de prestations de tiers	577'259.06	537'598.99		39'660.07
.2002	Impôts	1'764.48	7'698.34	5'933.86	
.2006	Dépôts et cautions	4'200.00	4'600.00	400.00	
.201	Engagements financiers à court terme	364'491.50			364'491.50

Bilan		01.01.25 - 31.12.25			
		Etat au 1.1	Etat au 31.12	Augmentation	Diminution
.2011	Engagements envers la collectivité et les syndicats intercommunaux	364'491.50			364'491.50
.204	Passifs de régularisation	215'386.71	122'713.20		92'673.51
.2049	Autres passifs de régularisation, compte de résultats	215'386.71	122'713.20		92'673.51
.206	Engagements financiers à moyen et long terme	2'300'000.00	2'300'000.00		
.2064	Emprunts, reconnaissances de dettes	2'300'000.00	2'300'000.00		
.29	Capital propre	1'719'254.49	2'013'168.66	293'914.17	
.290	Financements spéciaux		283'312.31	283'312.31	
.2900	Financements spéciaux		283'312.31	283'312.31	
.291	Fonds, legs et fondations sans personnalité juridique		254'769.75	254'769.75	
.2910	Fonds		254'769.75	254'769.75	
.293	Préfinancements		110'000.00	110'000.00	
.2930	Préfinancements et amortissements supplémentaires cumulés.		110'000.00	110'000.00	
.294	Réserve de politique budgétaire		665'086.60	665'086.60	
.2940	Réserve de politique budgétaire		665'086.60	665'086.60	
.299	Excédent / Découvert du bilan	1'719'254.49	700'000.00		1'019'254.49
.2999	Résultats cumulés des années précédentes	1'719'254.49	700'000.00		1'019'254.49

Compte de fonctionnement selon les fonctions

01.01.25 - 31.12.25

		Charges 2025	Revenus 2025	Budget Charges 2025	Budget Revenus 2025
0	Administration générale	652'431.17	393'762.82	753'370.00	394'390.00
01	Législatif et exécutif	170'181.05		178'760.00	2'800.00
011	Législatif	10'229.00		15'540.00	2'800.00
0110	Législatif	10'229.00		15'540.00	2'800.00
0110.3000.00	Salaires des autorités et commissions	5'773.00		5'800.00	
0110.3001.00	Paiements aux autorités et commissions	1'740.00		5'700.00	
0110.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	383.30		380.00	
0110.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	14.70		10.00	
0110.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	151.25		150.00	
0110.3059.00	Autres cotisations patronales - PC fam	3.45			
0110.3099.00	Autres charges de personnel	77.00		200.00	
0110.3130.04	Prestations de services de tiers - frais de représentation	2'086.30		3'200.00	
0110.3170.00	Remboursements de frais effectifs			100.00	
0110.4990.00	Autres imputations internes - commissions				2'800.00
012	Exécutif	159'952.05		163'220.00	
0120	Exécutif	159'952.05		163'220.00	
0120.3000.00	Salaires des autorités et commissions	131'418.75		130'700.00	
0120.3001.00	Paiements aux autorités et commissions	1'000.00		1'000.00	
0120.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	7'484.75		7'450.00	
0120.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	7'794.00		7'200.00	
0120.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	724.90		730.00	
0120.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	3'003.00		3'420.00	
0120.3059.00	Autres cotisations patronales - PC fam	58.70		70.00	
0120.3099.00	Autres charges de personnel	632.85		1'000.00	
0120.3130.04	Prestations de services de tiers - frais de représentation	4'049.00		8'000.00	
0120.3170.00	Remboursements de frais effectifs	1'435.10		1'150.00	
0120.3990.00	Autres imputations internes - frais généraux	2'351.00		2'500.00	
02	Services généraux	482'250.12	393'762.82	574'610.00	391'590.00
021	Administration des finances et des contributions	35'135.68	1'002.62	99'050.00	
0210	Administration des finances et des contributions	35'135.68	1'002.62	99'050.00	
0210.3118.00	Immobilisations incorporelles - développement et aquisition logiciels	1'770.70		1'800.00	
0210.3130.00	Prestations de services de tiers	170.00		850.00	
0210.3130.05	Prestations de services de tiers - commissions IS - frais contentieux	2'267.51		2'100.00	
0210.3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	4'864.50		5'000.00	
0210.3137.00	Impôts, taxes et émoluments - émoluments perception impôts	11'628.87		12'000.00	
0210.3158.00	Entretien des immobilisations incorporelles - maintenance logiciels	7'768.05		6'200.00	
0210.3180.00	Réévaluations sur créances	-65'000.00			
0210.3181.00	Pertes sur créances effectives	116.40			
0210.3990.00	Autres imputations internes	71'549.65		71'100.00	

Compte de fonctionnement selon les fonctions

01.01.25 - 31.12.25

		Charges 2025	Revenus 2025	Budget Charges 2025	Budget Revenus 2025
0210.4260.00	Remboursements de tiers et prestations de services		1'002.62		
022	Service administratif	330'017.30	209'545.10	341'660.00	210'390.00
0220	Administration générale	301'997.85	202'004.10	311'560.00	202'900.00
0220.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	177'601.90		180'850.00	
0220.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	11'660.45		11'810.00	
0220.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	17'654.20		17'400.00	
0220.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	2'221.45		2'340.00	
0220.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	4'600.85		4'740.00	
0220.3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnité journalière maladie	1'142.90		1'160.00	
0220.3059.00	Autres cotisations patronales - PC fam	105.50		110.00	
0220.3099.00	Autres charges de personnel	1'517.95		1'500.00	
0220.3100.00	Matériel de bureau	3'738.95		3'500.00	
0220.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	201.65		400.00	
0220.3102.00	Imprimés, publications	243.65		500.00	
0220.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	218.00		200.00	
0220.3105.00	Denrées alimentaires - vin communal - divers	8'362.95		9'000.00	
0220.3110.00	Meubles et appareils de bureau	3'698.00		300.00	
0220.3118.00	Immobilisations incorporelles - développement et acquisition logiciels				
0220.3130.00	Prestations de services de tiers	710.05		3'500.00	
0220.3130.01	Prestations de services de tiers - ports et communications	5'105.85		5'100.00	
0220.3130.03	Prestations de services de tiers - cotisations membres actifs	9'655.25		11'800.00	
0220.3130.04	Prestations de services de tiers - frais représentation	1'169.65		1'200.00	
0220.3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.			2'000.00	
0220.3133.00	Charges d'utilisation informatiques - hébergement serveur	7'232.20		7'700.00	
0220.3134.00	Primes d'assurances choses	7'396.05		6'800.00	
0220.3158.00	Entretien des immobilisations incorporelles - maintenance logiciels	682.00			
0220.3161.00	Loyers, frais d'utilisations des immobilisations	128.40		150.00	
0220.3170.00	Remboursements de frais effectifs			500.00	
0220.3636.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif - Dons	950.00		3'000.00	
0220.3990.00	Autres imputations internes	36'000.00		36'000.00	
0220.4250.00	Ventes		7'739.00		8'000.00
0220.4260.00	Remboursements de tiers et prestations de services		2'223.50		500.00
0220.4990.00	Autres imputations internes		192'041.60		194'400.00
0221	Contrôle des habitants	28'019.45	7'051.00	30'100.00	7'000.00
0221.3158.00	Entretien des immobilisations incorporelles - maintenance logiciels	1'289.10		2'100.00	
0221.3601.00	Parts de revenus destinées aux cantons et aux concordats - SPOP	2'790.40		4'000.00	
0221.3990.00	Autres imputations internes	23'939.95		24'000.00	

Compte de fonctionnement selon les fonctions

01.01.25 - 31.12.25

		Charges 2025	Revenus 2025	Budget Charges 2025	Budget Revenus 2025
0221.4210.00	Emoluments pour actes administratifs		7'051.00		7'000.00
0224	Terrains, gérances et bâtiments		490.00		490.00
0224.4470.00	Loyers et fermages des biens-fonds PA		490.00		490.00
029	Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs	117'097.14	183'215.10	133'900.00	181'200.00
0290	Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs - Bâtiment communal	117'097.14	183'215.10	133'900.00	181'200.00
0290.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	1'000.65		1'000.00	
0290.3111.00	Machines, appareils et véhicules			3'500.00	
0290.3120.00	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA - électricité, eau, chauffage	12'944.40		17'600.00	
0290.3120.01	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA - restaurant	9'103.10		9'800.00	
0290.3134.00	Primes d'assurances choses	4'053.05		4'800.00	
0290.3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles	29'756.52		35'000.00	
0290.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules	6'308.82		4'000.00	
0290.3160.00	Loyers et baux à ferme des biens-fonds - droit de superficie	42'053.20		42'000.00	
0290.3990.00	Autres imputations internes	11'877.40		16'200.00	
0290.4260.00	Remboursements de tiers et prestations de services		10.00		
0290.4260.01	Remboursements de tiers et prestations de services - restaurant		17'005.10		15'000.00
0290.4470.00	Loyers et fermages des biens-fonds PA		53'400.00		53'400.00
0290.4470.01	Loyers et fermages des biens-fonds PA - restaurant		52'800.00		52'800.00
0290.4990.00	Autres imputations internes		60'000.00		60'000.00
1	Ordre et sécurité publics, défense	139'465.04	3'928.00	167'000.00	15'000.00
11	Sécurité publique	91'036.85	3'880.00	100'300.00	15'000.00
111	Police et sécurité publique	91'036.85	3'880.00	100'300.00	15'000.00
1110	Police et sécurité publique	91'036.85	3'880.00	100'300.00	15'000.00
1110.3130.02	Prestations de services de tiers - contentieux			100.00	
1110.3130.04	Prestations de services de tiers - frais représentation	230.85			
1110.3611.00	Parts aux cantons et concordats - facture policière	22'407.00		22'700.00	
1110.3612.00	Parts aux communes et associations intercommunales - PNV	68'399.00		77'400.00	
1110.3612.01	Parts aux communes et associations intercommunales - Cybersécurité UCV			100.00	
1110.4270.00	Amendes		3'880.00		15'000.00
15	Service du feu	33'390.95		48'600.00	
150	Service du feu	33'390.95		48'600.00	
1500	Service du feu	33'390.95		48'600.00	
1500.3130.04	Prestations de services de tiers - frais représentation	285.90			
1500.3612.00	Parts aux communes et associations intercommunales - SDIS	33'105.05		48'600.00	
16	Défense	15'037.24	48.00	18'100.00	

Compte de fonctionnement selon les fonctions

01.01.25 - 31.12.25

		Charges 2025	Revenus 2025	Budget Charges 2025	Budget Revenus 2025
162	Défense civile	15'037.24	48.00	18'100.00	
1620	Défense civile	15'037.24	48.00	18'100.00	
1620.3120.00	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA - électricité	492.85		500.00	
1620.3134.00	Primes d'assurances choses	537.00		600.00	
1620.3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles	300.00		2'000.00	
1620.3612.00	Parts aux communes et associations intercommunales - ORPC	13'707.39		15'000.00	
1620.4479.00	Autres revenus, biens-fonds PA		48.00		
2	Formation	431'147.66		500'500.00	
21	Scolarité obligatoire	431'147.66		499'500.00	
212	Degré primaire	218'475.20		255'000.00	
2120	Degré primaire	218'475.20		255'000.00	
2120.3612.00	Parts aux communes et associations intercommunales	218'475.20		255'000.00	
213	Degré secondaire I	170'676.46		200'000.00	
2130	Degré secondaire I	170'676.46		200'000.00	
2130.3612.00	Parts aux communes et associations intercommunales	170'676.46		200'000.00	
214	Écoles de musique	6'973.00		7'000.00	
2140	Écoles de musique	6'973.00		7'000.00	
2140.3611.00	Parts aux cantons et concordats - FEM	6'973.00		7'000.00	
219	École obligatoire, non mentionné ailleurs	35'023.00		37'500.00	
2191	Transports d'élèves	35'023.00		37'500.00	
2191.3130.04	Parts aux communes et associations intercommunales - Travys	35'023.00		37'500.00	
29	Autres systèmes éducatifs			1'000.00	
299	Formation, non mentionné ailleurs			1'000.00	
2990	Formation, non mentionné ailleurs			1'000.00	
2990.3611.00	Parts aux cantons et concordats - orientation professionnelle			1'000.00	
3	Culture, sport et loisirs, église	70'842.07	33'878.00	66'400.00	35'600.00
32	Culture, autres	1'351.60	280.00	5'000.00	300.00
329	Culture, non mentionné ailleurs	1'351.60	280.00	5'000.00	300.00
3290	Culture, non mentionné ailleurs	1'351.60	280.00	5'000.00	300.00
3290.3130.04	Prestations de services de tiers - manifestations villageoises	1'351.60		5'000.00	
3290.4250.00	Ventes		280.00		300.00
34	Sports et loisirs	36'614.57	33'598.00	40'400.00	35'300.00
342	Loisirs	36'614.57	33'598.00	40'400.00	35'300.00

Compte de fonctionnement selon les fonctions

01.01.25 - 31.12.25

		Charges 2025	Revenus 2025	Budget Charges 2025	Budget Revenus 2025
3420	Parcs et promenades - refuge	30'749.57	33'598.00	36'200.00	35'300.00
3420.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures			500.00	
3420.3101.10	Refuge - Matériel d'exploitation, fournitures	1'982.32		700.00	
3420.3111.10	Refuge - Machines, appareils et véhicules - ustensiles, vaisselles	281.45		200.00	
3420.3120.10	Refuge - Alimentation et élimination de biens-fonds, PA - électricité, eau, chauffage	3'151.20		1'500.00	
3420.3130.00	Prestations de services de tiers			500.00	
3420.3130.10	Refuge - Prestations de services de tiers	220.00		300.00	
3420.3134.10	Refuge - Primes d'assurances choses	981.80		1'000.00	
3420.3137.10	Refuge - Impôts, taxes et émoluments - évacuation déchets			100.00	
3420.3140.00	Entretien des terrains - parcs, place de jeux	792.40		3'500.00	
3420.3144.10	Refuge - Entretien des bâtiments, immeubles	135.80		1'500.00	
3420.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules			200.00	
3420.3158.10	Refuge - Entretien des immobilisations incorporelles	225.00		200.00	
3420.3602.10	Refuge - Parts de revenus destinées aux communes et aux associations intercommunales - AIC	8'495.30		9'100.00	
3420.3940.00	Imputations internes pour intérêts et charges financières théoriques			300.00	
3420.3990.10	Refuge - Autres imputations internes - Intendance	11'148.30		9'900.00	
3420.3990.11	Refuge - Autres imputations internes	3'336.00		6'700.00	
3420.4260.10	Refuge - Remboursements de tiers et prestations de services		238.00		300.00
3420.4470.10	Refuge - Loyers et fermages des biens-fonds PA		33'360.00		35'000.00
3429	Loisirs, non mentionné ailleurs	5'865.00		4'200.00	
3429.3632.00	Subventions accordées aux communes et associations intercommunales - passeports vacances	5'865.00		4'200.00	
35	Églises et affaires religieuses	32'875.90		21'000.00	
350	Églises et affaires religieuses	32'875.90		21'000.00	
3500	Églises et affaires religieuses	32'875.90		21'000.00	
3500.3636.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	32'875.90		21'000.00	
4	Santé			500.00	
49	Santé publique, non mentionné ailleurs			500.00	
490	Santé publique, non mentionné ailleurs			500.00	
4900	Santé publique, non mentionné ailleurs			500.00	
4900.3116.00	Appareils médicaux et de laboratoire - défibrillateur			500.00	
5	Prévoyance sociale	195'457.00		137'850.00	
54	Famille et jeunesse	188'571.20		130'900.00	
545	Prestations aux familles	188'571.20		130'900.00	
5450	Prestations aux familles	188'571.20		130'900.00	
5450.3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	145.00		100.00	
5450.3612.00	Parts aux communes et associations intercommunales - Réajy	182'656.20		124'000.00	
5450.3634.00	Subventions accordées aux entreprises publiques - FAJE	3'670.00		3'700.00	

Compte de fonctionnement selon les fonctions

01.01.25 - 31.12.25

		Charges 2025	Revenus 2025	Budget Charges 2025	Budget Revenus 2025
5450.3990.00	Autres imputations internes - prestations pour les familles	2'100.00		3'100.00	
57	Aide sociale et domaine de l'asile	6'885.80		6'950.00	
571	Aides	6'739.00		6'800.00	
5710	Aides, non mentionné ailleurs	6'739.00		6'800.00	
5710.3612.00	Parts aux communes et associations intercommunales - ARAS	6'739.00		6'800.00	
579	Assistance, non mentionné ailleurs	146.80		150.00	
5790	Assistance, non mentionné ailleurs	146.80		150.00	
5790.3611.00	Parts aux cantons et concordats - FVP	146.80		150.00	
6	Trafic et télécommunications	315'907.70	1'535.00	351'730.00	
61	Circulation routière	173'786.35	1'535.00	204'830.00	
615	Routes communales	173'786.35	1'535.00	204'830.00	
6150	Routes communales	173'786.35	1'535.00	204'830.00	
6150.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	489.65		1'800.00	
6150.3111.00	Machines, appareils et véhicules	5'300.00			
6150.3120.00	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA - signalisation routière	1'029.75		900.00	
6150.3120.01	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA - éclairage public	7'195.75		7'000.00	
6150.3130.00	Prestations de services de tiers				
6150.3134.00	Primes d'assurances choses	62.80			
6150.3141.00	Entretien des routes - et signalisation routière	18'015.40		50'000.00	
6150.3141.01	Entretien des routes - entretien éclairage public	7'919.95		10'000.00	
6150.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules	726.45		500.00	
6150.3300.00	Total Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	89'150.00		89'150.00	
6150.3300.01	- Amortissements - Rte Champ Soleil	12'400.00		12'400.00	
6150.3300.02	- Amortissements - Rte de Cheseaux - Ch. des Vignes	3'550.00		3'550.00	
6150.3300.03	- Amortissements - Ch. du Collège	22'600.00		22'600.00	
6150.3300.04	- Amortissements - Ch. de Noréaz	45'000.00		45'000.00	
6150.3300.05	- Amortissements - Rte du Gymnase - trottoir	5'600.00		5'600.00	
6150.3300.06	- Amortissements - Hameau Cheseaux - éclairage public				
6150.3940.00	Imputations internes pour intérêts et charges financières théoriques	3'480.00		3'480.00	
6150.3990.00	Autres imputations internes - frais administratif et de personnel	40'416.60		18'000.00	
6150.3990.01	Autres imputations internes - voirie			24'000.00	
6150.4260.00	Remboursements de tiers et prestations de services		1'535.00		
62	Transports publics	142'121.35		146'900.00	
629	Transports publics, non mentionné ailleurs	142'121.35		146'900.00	
6290	Transports publics régionaux	39'417.35		44'200.00	
6290.3634.00	Subventions accordées aux entreprises publiques - DGMR Bassin 1	39'417.35		44'200.00	

Compte de fonctionnement selon les fonctions

01.01.25 - 31.12.25

		Charges 2025	Revenus 2025	Budget Charges 2025	Budget Revenus 2025
6291	Transports publics urbains	102'704.00		102'700.00	
6291.3635.00	Subventions accordées aux entreprises privées - Travys déficit urbain	102'704.00		102'700.00	
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	472'658.43	467'866.95	561'860.00	506'180.00
71	Approvisionnement en eau	248'751.88	248'751.88	271'750.00	271'750.00
710	Approvisionnement en eau	248'751.88	248'751.88	271'750.00	271'750.00
7100	Approvisionnement en eau	248'751.88	248'751.88	271'750.00	271'750.00
7100.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	111.89			
7100.3101.01	Matériel d'exploitation, fournitures - achat eau	131'284.58		145'000.00	
7100.3111.00	Machines, appareils et véhicules	462.60		30'000.00	
7100.3120.00	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA - électricité	96.00		150.00	
7100.3130.00	Prestations de services de tiers	2'745.00		4'900.00	
7100.3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	5'580.02		6'000.00	
7100.3143.00	Entretien d'autres travaux de génie civil	4'407.70		37'600.00	
7100.3199.00	Autres charges d'exploitation - REDIP			100.00	
7100.3300.00	Total Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	49'139.25		42'700.00	
7100.3300.01	- Amortissements - Champ Soleil	9'650.00		9'650.00	
7100.3300.02	- Amortissements - Pré-Vulliemin	8'800.00		8'800.00	
7100.3300.03	- Amortissements - RC 404	1'750.00		1'750.00	
7100.3300.04	- Amortissements - Montélaz	22'500.00		22'500.00	
7100.3300.05	- Amortissements - Compteurs - Système de relevés à distance	6'439.25			
7100.3510.00	Attributions aux financements spéciaux	50'741.44			
7100.3990.00	Autres imputations internes	4'183.40		5'300.00	
7100.4120.00	Patentes et concessions - conduite Villars-Epeney		16'254.70		17'400.00
7100.4240.00	Taxes d'utilisation et prestations de service - taxes consommation eau		147'617.50		160'000.00
7100.4240.01	Taxes d'utilisation et prestations de service - locations compteurs		15'900.00		15'000.00
7100.4240.02	Taxes d'utilisation et prestations de service - taxes abonnements UL		68'255.44		60'000.00
7100.4240.03	Taxes d'utilisation et prestations de service - taxes de raccordement		724.24		2'000.00
7100.4510.00	Prélèvements sur les financements spéciaux				17'350.00
7100.4631.00	Subventions des cantons et concordats				
7100.4634.00	Subventions des entreprises publiques - ECA				
72	Traitements des eaux usées	97'934.20	97'934.20	143'330.00	143'330.00
720	Traitements des eaux usées	97'934.20	97'934.20	143'330.00	143'330.00
7200	Traitements des eaux usées	97'934.20	97'934.20	143'330.00	143'330.00
7200.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	1'487.80		10'000.00	
7200.3120.00	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA - électricité	1'227.18		1'700.00	
7200.3130.04	Prestations de services de tiers - frais représentation	207.75			
7200.3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	4'842.00		15'000.00	

Compte de fonctionnement selon les fonctions

01.01.25 - 31.12.25

		Charges 2025	Revenus 2025	Budget Charges 2025	Budget Revenus 2025
7200.3134.00	Primes d'assurances choses	1'290.75		1'500.00	
7200.3143.00	Entretien d'autres travaux de génie civil - entretien	4'019.75		3'300.00	
7200.3143.01	Entretien d'autres travaux de génie civil - entretien collecteurs	1'004.50		8'000.00	
7200.3199.00	Autres charges d'exploitation - REDIP			100.00	
7200.3300.50	Total Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	51'411.00		52'830.00	
7200.3300.51	- Amortissements - Champ Soleil - chambre EC+EU	3'560.00		3'560.00	
7200.3300.52	- Amortissements - STEP - raccordement	27'000.00		27'000.00	
7200.3300.53	- Amortissements - STEP - réhabilitation	14'781.00		16'200.00	
7200.3300.54	- Amortissements - STEP - micropolluants	3'200.00		3'200.00	
7200.3300.55	- Amortissements - Rte de Cheseaux - EU fosse mesure	2'870.00		2'870.00	
7200.3510.00	Attributions aux financements spéciaux	11'307.72			
7200.3612.00	Parts aux communes et associations intercommunales - STEP participation aux charges	16'911.75		46'000.00	
7200.3612.01	Parts aux communes et associations intercommunales - STEP taxe financement micropolluants				
7200.3612.02	Parts aux communes et associations intercommunales - épuration Châble-Perron	3'400.00		3'400.00	
7200.3990.00	Autres imputations internes	824.00		1'500.00	
7200.4240.00	Taxes d'utilisation et prestations de service - taxes exploitation		58'717.60		60'000.00
7200.4240.01	Taxes d'utilisation et prestations de service - taxes de raccordement		905.00		5'000.00
7200.4240.02	Taxes d'utilisation et prestations de service - taxes entretien collecteurs		18'692.40		21'000.00
7200.4240.03	Taxes d'utilisation et prestations de service - taxe d'amortissement		18'439.20		19'000.00
7200.4260.00	Remboursements de tiers et prestations de services		1'180.00		
7200.4510.00	Prélèvements sur les financements spéciaux				38'330.00
73	Gestion des déchets	74'529.85	74'529.85	76'100.00	76'100.00
730	Gestion des déchets	74'529.85	74'529.85	76'100.00	76'100.00
7300	Gestion des déchets urbains	73'449.85	73'449.85	75'100.00	75'100.00
7300.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	1'187.65		1'000.00	
7300.3120.00	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA - eau	352.35		250.00	
7300.3130.00	Prestations de services de tiers	2'288.00		2'500.00	
7300.3130.01	Prestations de services de tiers - transport				
7300.3130.05	Prestations de services de tiers - déchets végétaux	6'339.20		6'700.00	
7300.3134.00	Primes d'assurances choses	20.70		50.00	
7300.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules	967.60		2'000.00	
7300.3181.00	Pertes sur créances effectives	80.00			
7300.3510.00	Attributions aux financements spéciaux			200.00	
7300.3614.00	Parts aux entreprises publiques - STRID	43'765.85		45'000.00	
7300.3990.00	Autres imputations internes	18'448.50		17'400.00	
7300.4240.00	Taxes d'utilisation et prestations de service		47'459.80		47'000.00
7300.4260.00	Remboursements de tiers et prestations de services		23'460.12		25'000.00
7300.4510.00	Prélèvements sur les financements spéciaux		429.93		

Compte de fonctionnement selon les fonctions

01.01.25 - 31.12.25

		Charges 2025	Revenus 2025	Budget Charges 2025	Budget Revenus 2025
7300.4990.00	Autres imputations internes - prestations famille		2'100.00		3'100.00
7301	Gestion des déchets non urbains	1'080.00	1'080.00	1'000.00	1'000.00
7301.3130.01	Prestations de services de tiers - déchets carnés	1'080.00		1'000.00	
7301.4260.00	Remboursements de tiers et prestations de services - déchets carnés		1'080.00		1'000.00
74	Aménagements	4'208.90	35'910.27	2'080.00	
741	Corrections de cours d'eau	4'208.90	35'910.27	2'080.00	
7410	Corrections de cours d'eau	4'208.90	35'910.27	2'080.00	
7410.3137.00	Impôts, taxes et émoluments - redevances	80.00		80.00	
7410.3142.00	Entretien des ports et aménagements de cours d'eau	4'128.90		2'000.00	
7410.4631.00	Subventions des cantons et concordats		35'910.27		
79	Aménagement du territoire	47'233.60	10'740.75	68'600.00	15'000.00
790	Aménagement du territoire	47'233.60	10'740.75	68'600.00	15'000.00
7900	Aménagement du territoire, urbanisme et police des constructions	47'233.60	10'740.75	68'600.00	15'000.00
7900.3102.00	Imprimés, publications	20.00		1'000.00	
7900.3130.03	Prestations de services de tiers - cotisations membres actifs	232.10			
7900.3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	15'842.05		37'000.00	
7900.3133.00	Charges d'utilisation informatiques - hébergement données cadastrales	3'113.30		3'100.00	
7900.3602.00	Parts de revenus destinées aux communes et aux associations intercommunales - Ville d'Yverdon	4'995.25			
7900.3612.00	Parts aux communes et associations intercommunales - Convention Ville d'Yverdon	1'468.00		2'000.00	
7900.3612.01	Parts aux communes et associations intercommunales - AggloY	8'236.00		9'500.00	
7900.3990.00	Autres imputations internes	13'326.90		16'000.00	
7900.4210.00	Emoluments pour actes administratifs		10'740.75		15'000.00
8	Économie publique	116'384.02	105'582.22	94'900.00	87'200.00
82	Sylviculture	18'148.80	7'347.00	12'900.00	5'200.00
820	Sylviculture	18'148.80	7'347.00	12'900.00	5'200.00
8200	Sylviculture	18'148.80	7'347.00	12'900.00	5'200.00
8200.3130.03	Prestations de services de tiers - cotisations membres actifs	300.00			
8200.3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	86.50		2'000.00	
8200.3145.00	Entretien des forêts, alpages et vignes	17'762.30		10'900.00	
8200.4250.00	Ventes		4'652.00		5'200.00
8200.4631.00	Subventions des cantons et concordats		2'695.00		
84	Tourisme	98'235.22	98'235.22	82'000.00	82'000.00
840	Tourisme	98'235.22	98'235.22	82'000.00	82'000.00

Compte de fonctionnement selon les fonctions

01.01.25 - 31.12.25

		Charges 2025	Revenus 2025	Budget Charges 2025	Budget Revenus 2025
8400	Tourisme	98'235.22	98'235.22	82'000.00	82'000.00
8400.3130.00	Prestations de services de tiers	187.00			
8400.3130.03	Prestations de services de tiers - cotisations	1'380.80		3'300.00	
8400.3140.00	Entretien des terrains	7'742.65		4'000.00	
8400.3511.00	Attributions aux fonds	560.82		5'100.00	
8400.3602.00	Parts de revenus destinées aux communes et aux associations intercommunales - AICN	63'985.70		53'000.00	
8400.3612.00	Parts aux communes et associations intercommunales - ADNV	12'571.75		12'000.00	
8400.3636.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	1'817.00			
8400.3990.00	Autres imputations internes - perception taxes séjour et traitements	9'989.50		4'600.00	
8400.4240.00	Taxes d'utilisation et prestations de service - taxes de séjour		94'235.22		78'000.00
8400.4511.00	Prélèvements sur les fonds		4'000.00		4'000.00
8400.4602.00	Parts aux revenus des communes et associations intercommunales - AICN				
9	Finances et impôts	1'511'219.98	2'898'960.08	1'173'750.00	2'526'960.00
91	Impôts	51'367.38	2'477'214.30	5'000.00	2'395'600.00
910	Impôts	51'367.38	2'477'214.30	5'000.00	2'395'600.00
9100	Impôts	51'367.38	2'477'214.30	5'000.00	2'395'600.00
9100.3180.00	Réévaluations sur créances	50'000.00			
9100.3181.00	Pertes sur créances effectives - défalcatons	1'367.38		5'000.00	
9100.4000.00	Impôts sur le revenu, personnes physiques		1'807'809.85		1'750'000.00
9100.4001.00	Impôts sur la fortune, personnes physiques		336'536.57		350'000.00
9100.4002.00	Impôts à la source, personnes physiques		19'852.28		20'000.00
9100.4009.00	Autres impôts directs, personnes physiques - impôt spécial étrangers		-1'706.10		500.00
9100.4010.00	Impôts sur les bénéficiaires, personnes morales		-8'157.30		5'000.00
9100.4011.00	Impôts sur le capital, personnes morales		1'615.30		2'000.00
9100.4019.00	Autres impôts directs, personnes morales - impôt complémentaire s/immeuble		-1'414.00		200.00
9100.4021.00	Impôts fonciers		181'615.60		175'000.00
9100.4023.00	Droits de mutation		83'798.00		75'000.00
9100.4024.00	Impôts sur les successions et donations		54'344.10		15'000.00
9100.4032.00	Impôts sur les divertissements		2'000.00		2'000.00
9100.4033.00	Impôts sur les chiens		920.00		900.00
93	Péréquation financière et compensation des charges	1'085'002.80	276'452.00	1'141'350.00	
930	Péréquation financière et compensation des charges	1'085'002.80	276'452.00	1'141'350.00	
9300	Péréquation financière et compensation des charges	359'654.00	276'452.00	424'150.00	
9300.3622.00	Péréquation financière et compensation des charges aux communes	359'654.00		424'150.00	
9300.4622.00	Péréquation financière et compensation des charges des communes		276'452.00		
9301	Cohésion sociale	725'348.80		717'200.00	

Compte de fonctionnement selon les fonctions

01.01.25 - 31.12.25

		Charges 2025	Revenus 2025	Budget Charges 2025	Budget Revenus 2025
9301.3621.00	Péréquation financière et compensation des charges aux cantons et concordats	725'348.80		717'200.00	
95	Parts aux recettes, autres		72'458.00		74'400.00
950	Parts aux recettes, autres		72'458.00		74'400.00
9500	Parts aux recettes, autres		72'458.00		74'400.00
9500.4120.00	Patentes et concessions		569.75		500.00
9500.4601.00	Parts aux revenus des cantons et concordats - gains immobiliers		59'742.90		65'000.00
9500.4601.01	Parts aux revenus des cantons et concordats - impôt sur les frontaliers		12'754.40		8'000.00
9500.4601.02	Parts aux revenus des cantons et concordats - RFFA		-609.05		900.00
96	Administration de la fortune et de la dette	23'115.68	72'835.78	27'400.00	56'780.00
961	Intérêts	8'241.13	26'470.18	14'200.00	12'780.00
9610	Intérêts	8'241.13	26'470.18	14'200.00	12'780.00
9610.3400.00	Intérêts passifs des engagements courants - intérêts rémunérateurs impôts	2'261.13		200.00	
9610.3401.00	Intérêts passifs des engagements financiers	5'980.00		14'000.00	
9610.4401.00	Intérêts des créances et comptes courants - intérêts moratoires impôts		13'878.18		
9610.4402.00	Intérêts des placements financiers		6'612.00		6'500.00
9610.4940.00	Imputations internes pour intérêts et charges financières théoriques		5'980.00		6'280.00
963	Immeubles du patrimoine financier - Petit Collège	14'207.05	46'365.60	12'200.00	44'000.00
9630	Immeubles du patrimoine financier	14'207.05	46'365.60	12'200.00	44'000.00
9630.3431.00	Entretien courant, biens-fonds PF	3'731.15		3'000.00	
9630.3439.00	Autres charges des biens-fonds PF - électricité, eau, chauffage	2'226.30		1'600.00	
9630.3439.01	Autres charges des biens-fonds PF - assurances	1'099.20		1'100.00	
9630.3940.00	Imputations internes pour intérêts et charges financières théoriques	2'500.00		2'500.00	
9630.3990.00	Autres imputations internes	4'650.40		4'000.00	
9630.4430.00	Loyers et fermages, immeubles du PF		42'000.00		42'000.00
9630.4439.00	Autres produits des immeubles, PF - Remboursement assurances		4'365.60		2'000.00
969	Patrimoine financier, non mentionné ailleurs	667.50		1'000.00	
9690	Patrimoine financier, non mentionné ailleurs	667.50		1'000.00	
9690.3420.00	Acquisition et administration de capital et frais administratifs - frais CCP et bancaires	667.50		1'000.00	
9690.3440.00	Réévaluations (moins-values) et amortissements de placements financiers PF				
97	Redistributions				180.00
971	Redistributions liées à la taxe sur le CO2				180.00
9710	Redistributions liées à la taxe sur le CO2				180.00
9710.4699.00	Redistributions				180.00
99	Postes non ventilables	351'734.12			

Compte de fonctionnement selon les fonctions

01.01.25 - 31.12.25

		Charges 2025	Revenus 2025	Budget Charges 2025	Budget Revenus 2025
990	Postes non ventilables	311'686.00			
9900	Postes non ventilables	311'686.00			
9900.3894.00	Attributions à la réserve de politique budgétaire	311'686.00			
999	Clôture	40'048.12			
9990	Clôture	40'048.12			
9990.9000.00	Excédent de revenus du compte de résultat	40'048.12			
	Total des charges et des revenus	3'905'513.07	3'905'513.07	3'807'860.00	3'565'330.00
	Résultat: Excédent de revenus				
	Résultat: Excédent de charges				242'530.00
	Totaux	3'905'513.07	3'905'513.07	3'807'860.00	3'807'860.00

Compte des investissements selon les fonctions

01.01.25 - 31.12.25

		Dépenses 2025	Recettes 2025	Budget Dépenses 2025	Budget Recettes 2025
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	87'539.25	33'019.00		
71	Approvisionnement en eau	87'539.25			
710	Approvisionnement en eau	87'539.25			
7100	Approvisionnement en eau	87'539.25			
7100.503.05	Autres travaux de génie civil - Compteurs 1/3 + système relevé à distance	87'539.25			
72	Traitements des eaux usées		33'019.00		
720	Traitements des eaux usées		33'019.00		
7200	Traitements des eaux usées		33'019.00		
7200.632.00	Subventions d'investissement acquises de communes et associations intercommunales		33'019.00		
9	Finances et impôts	33'019.00	87'539.25		
99	Postes non ventilables	33'019.00	87'539.25		
999	Clôture	33'019.00	87'539.25		
9990	Clôture	33'019.00	87'539.25		
9990.590.00	Report au bilan	33'019.00			
9990.690.00	Report au bilan		87'539.25		
	Total des dépenses et des recettes	120'558.25	120'558.25		
	Résultat: Recettes nets				
	Résultat: Dépenses nettes				
	Totaux	120'558.25	120'558.25		

Tableau des flux de trésorerie	
	2025 CHF
Flux de trésorerie lié à l'activité opérationnelle	
Excédent de revenus / (-) excédent de charges	40'048.12
Amortissements du patrimoine administratif	189'700.25
Attributions au capital propre	311'686.00
(-) Augmentation/diminution des créances	-24'830.53
(-) Augmentation/diminution actifs de régularisation	-92'963.45
(-) Diminution/augmentation engagements courants	-33'326.21
(-) Diminution/augmentation passifs de régularisation	-92'673.51
Augmentation/(-) diminution engagements envers les financements spéciaux, des fonds, legs et fondations sans personnalité juridique	62'180.05
Flux de trésorerie lié à l'activité opérationnelle [FTO]	359'820.72
Flux de trésorerie lié à l'investissement dans le PA	
(-) Paiements pour investissements nets patrimoine administratif	-54'520.25
Flux de trésorerie lié à l'investissement [FTI]	-54'520.25
Flux de trésorerie lié au placement dans le PF	
Flux de trésorerie lié au placement [FTP]	0.00
Flux de trésorerie lié à l'investissement et au placement [FTI+P]	-54'520.25
Flux de trésorerie lié au financement	
(-) Remboursement engagements financiers à court terme	-364'491.50
Flux de trésorerie lié au financement [FTF]	-364'491.50
Total du flux de trésorerie [FTO] + [FTI+P] + [FTF]	-59'191.03
Etat des disponibilités nettes au 31.12.N-1	346'063.83
Etat des disponibilités nettes au 31.12.N	286'872.80
Variation des disponibilités nettes	-59'191.03



Administration communale
de Cheseaux-Noréaz

ANNEXE 1 : Principes régissant l'établissement des comptes annuels

Bases légales appliquées

Les comptes sont présentés conformément à la loi sur les communes du 28 février 1956 (LC) et au règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979 (RCom), ainsi qu'aux dispositions du manuel de base MCH2 pour les communes vaudoises, manuel élaboré à partir des recommandations du manuel MCH2 publié par la Conférence des directrices et des directeurs des finances (CDF).

Principes comptables généraux

Les comptes sont établis de manière à donner une image de la situation financière qui soit la plus conforme possible à l'état réel des finances du patrimoine administratif. Ils respectent également les principes comptables suivants définis dans la recommandation n° 2 MCH2 : produit brut, comptabilité d'exercice, continuité, importance, clarté, fiabilité, comparabilité et permanence des méthodes.

Régularisation des recettes fiscales

Les recettes fiscales sont régularisées selon les principes de l'échéance. À la fin de l'année, toutes les créances fiscales relatives à l'année sont comptabilisées, même si elles ne sont pas encore payées. La différence entre l'impôt facturé et l'impôt définitivement dû ne fait l'objet d'aucune estimation.

Périmètre de présentation des comptes annuels

Ces comptes comprennent uniquement les comptes de la commune. Il n'y a pas de consolidation des comptes des associations de communes ou des autres organisations ou sociétés auxquelles elle est liée. L'annexe donne les informations nécessaires à apprécier les relations financières qui encourent entre la commune et lesdites associations de communes, organisations et sociétés.

Structure des comptes

Les comptes de la commune se composent d'un compte de résultat à deux niveaux, du compte des investissements, du bilan, du tableau des flux de trésorerie et de l'annexe aux comptes annuels.

Compte de résultats

A l'instar du budget, les natures du compte de résultats sont présentées principalement selon la classification fonctionnelle.

En dérogation à la recommandation N° 8 MCH2, les excédents de charges ou de revenus des financements spéciaux, des fonds, des legs et des fondations constatés pour l'exercice font l'objet d'un prélèvement (groupe de comptes 45) ou d'une attribution (groupe compte 35) au capital propre (comptes 290 et 291).

Compte des investissements

Le compte des investissements repose essentiellement sur le plan comptable MCH2 de la CDF.

Bilan

La structure du bilan prévoit les dérogations suivantes au plan comptable MCH2 de la CDF :

- 1) Les engagements envers les fonds, les financements spéciaux, les legs et les fondations sans personnalité juridique sous capitaux de tiers n'ont pas de comptes spécifiques. Ceux-ci sont inscrits dans les groupes de comptes relatifs à ces mêmes éléments du capital propre (comptes 290 et 291).
- 2) Les provisions sont inscrites au bilan en utilisant les écritures comptables relatives aux passifs de régularisation.
- 3) Conformément à la pratique de l'Etat de Vaud, il n'y a pas de compte prévu pour l'enregistrement des excédents provenant des enveloppes budgétaires. Ces excédents influencent donc le résultat.
- 4) Les amortissements supplémentaires sont autorisés, mais traités comme des préfinancements. Il n'y a donc pas de compte prévu pour l'enregistrement des amortissements supplémentaires cumulés.

Annexe aux comptes

L'annexe présente l'état du capital propre, le tableau des associations de communes, le tableau des titres et des participations, le tableau des prêts et des engagements hors bilan, le tableau des immobilisations, ainsi que le tableau des indicateurs financiers.

Patrimoine administratif

Les actifs du patrimoine administratif n'ont pas été retraités lors du passage à MCH2.

L'inscription à l'actif du patrimoine administratif des dépenses d'investissement doit passer par le compte des investissements, soit les groupes de comptes 5 et 6. Les dépenses d'investissement inférieures à CHF 50'000.- par objet sont portées au compte de résultats à travers le groupe de comptes 311.

Les immobilisations du patrimoine administratif sont inscrites au bilan, nettes des subventions d'investissement acquises et sont obligatoirement amorties de manière linéaire, dès la première utilisation de l'actif concerné.

La durée d'amortissement dépend de la catégorie d'immobilisation concernée, selon le tableau des durées d'amortissement présent dans l'annexe du Règlement sur la comptabilité des communes (RCCom). Si les circonstances l'exigent, un amortissement non planifié peut être comptabilisé.

Les crédits d'études en vue de l'acquisition, la réalisation ou la rénovation d'un actif appartenant au patrimoine administratif sont amortis, à condition d'être inscrits au bilan, dès l'aboutissement des études financées par le crédit, également sur 10 ans.

Si le projet d'investissement concerné par le crédit d'étude est abandonné, la valeur résiduelle du crédit d'étude est amortie dans son intégralité l'année durant laquelle l'abandon du projet a été décidé.

Le seuil d'importance pour déterminer l'activation des prestations propres en lien avec des investissements du patrimoine administratif est fixé à CHF 50'000.00.

Patrimoine financier

Les communes vaudoises ne sont pas autorisées à procéder à un retraitement du patrimoine financier au sens défini par le MCH2. En effet, les actifs du patrimoine financier ne peuvent pas être évalués au-dessus de leur prix de revient. Par conséquent, le principe de l'image fidèle n'est ici pas respecté.

Les actifs du patrimoine financier ne font pas l'objet d'un amortissement exceptés les bâtiments de l'actif du patrimoine financier qui font l'objet d'un amortissement planifié via le compte 344 selon les mêmes méthodes et durées que les actifs du patrimoine administratif. Ils sont amortis jusqu'à concurrence de leur valeur d'estimation fiscale.

Si la valeur vénale d'un actif du patrimoine financier se trouve de manière durable en dessous de sa valeur au bilan, une correction est effectuée via le compte 344. Aucune correction à la hausse n'est en revanche autorisée si, par la suite, l'actif devait récupérer une partie ou la totalité de sa valeur d'avant la correction.

Financements spéciaux, fonds, legs et fondations sans personnalité juridique

Les financements spéciaux et les fonds sont des capitaux destinés à un but spécifique (affectés). Les financements spéciaux, à la différence des fonds, sont liés à des domaines qui doivent être obligatoirement autofinancés. Ils sont alimentés par des recettes affectées. Les deux doivent reposer sur une base légale. Les fonds tourisme, rénovation Petit Collège et rénovation et mise en conformité énergétique bâtiments communaux, sans base légale seront à régulariser ou à dissoudre. Les financements spéciaux sont équilibrés par le biais de prélèvements (4510) et attributions (3510) inscrits dans le compte de résultats. Ils ne font donc pas l'objet d'écritures de clôture séparées comme préconisé par le plan comptable MCH2 de la CDF.

De leur côté, les legs et les fondations sans personnalité juridique correspondent à des capitaux cédés à la commune par des tiers avec obligation de les affecter aux buts voulus par ces mêmes tiers.

Préfinancements et amortissements supplémentaires

Un préfinancement est une constitution de réserve pour une immobilisation du patrimoine administratif pas encore concrétisée. Le préfinancement de charges courantes n'est pas autorisé. En revanche, un amortissement supplémentaire est une constitution de réserve visant une couverture anticipée des charges d'amortissement planifiées d'une immobilisation dont l'amortissement est déjà en cours.

La constitution de ces réserves peut être prévue au moment du bouclage, uniquement s'il existe un excédent de revenus. Son montant ne peut pas dépasser l'excédent constaté. Elle nécessite une validation du Conseil général, validation qui peut avoir lieu dans le cadre de l'adoption des comptes annuels. Comptablement, la constitution de ces réserves passe par l'inscription d'une charge extraordinaire en faveur du capital propre (compte 2930). La dissolution se fait en même temps que les amortissements planifiés (qui ne sont pas modifiés), par l'inscription de revenus extraordinaires.

Réserve de politique budgétaire

Les attributions à la réserve de politique budgétaire et les prélèvements sur celle-ci doivent être comptabilisés soit comme des charges extraordinaires soit comme des revenus extraordinaires. Au bilan, la réserve de politique budgétaire est inscrite au capital propre de la commune (compte 2940).

Les attributions à la réserve de politique budgétaire ne peuvent jamais dépasser l'excédent de revenus de l'exercice après la prise en compte des autres écritures extraordinaires. En revanche, un prélèvement sur la réserve de politique budgétaire doit obligatoirement être effectué lorsque l'exercice prévoit un excédent de charges, si possible de manière à le neutraliser. Dès que le résultat cumulé est à l'équilibre, cette réserve peut financer des préfinancements ou des amortissements extraordinaires.

ANNEXE 2 : ETAT DU CAPITAL PROPRE

Compte	Solde au 01.01.2025 après préavis ajustement passage MCH2	Augmentation par le compte		Diminution par le compte		Solde au 31.12.2025
2900.01 Financement spécial eau	29'386	3510 Attributions aux financements spéciaux	50'741	4510 Prélèvements sur les financements spéciaux	-	80'128
2900.02 Financement spécial épuration	180'958	3510 Attributions aux financements spéciaux	11'308	4510 Prélèvements sur les financements spéciaux	-	192'266
2900.03 Financement spécial déchets	11'348	3510 Attributions aux financements spéciaux	-	4510 Prélèvements sur les financements spéciaux	430	10'918
2900 Financements spéciaux	221'693	3511 Attributions aux financements spéciaux	62'049	4511 Prélèvements sur les financements spéciaux	430	283'312
2910.01 Fonds - tourisme	4'209	3511 Attributions aux fonds	561	4511 Prélèvements sur les fonds	-	4'770
2910.02 Fonds - rénovation Petit Collège	50'000	3511 Attributions aux fonds	-	4511 Prélèvements sur les fonds	-	50'000
2910.03 Fonds - rénovation et mise en conformité énergétique des bâtiments communaux	200'000	3511 Attributions aux fonds	-	4511 Prélèvements sur les fonds	-	200'000
2910.03 Fonds	254'209	3512 Attributions aux fonds	561	4512 Prélèvements sur les fonds	-	254'770
2930 Préfinancements et amortissements suppl. cumulés	110'000	3893 Attributions aux préfinancements et amort. suppl.	-	4893 Prélèvements sur les préfinancements et amort. suppl. cumulés	-	110'000
2940 Réserve de politique budgétaire	353'401	3894 Attributions à la réserve de politique budgétaire	311'686	4894 Prélèvements sur la réserve de politique budgétaire	-	665'087
2980 Autres capitaux propres	-	3898 Attributions aux autres capitaux propres	-	4898 Prélèvements sur les autres capitaux propres	-	-
2990 Résultat annuel de l'exercice N-1	-	2999 Résultats cumulés années précédentes (si excédent de charges)	40'048	2999 Résultats cumulés années précédentes (si excédent de revenus)	-	700'000
2999 Résultats cumulés des années précédentes	659'952	2990 Résultat annuel de l'exercice N-1 (si excédent de revenus)	-	2990 Résultat annuel de l'exercice N-1 (si excédent de charges)	-	-
2990 Résultat annuel de l'exercice N	-	9000 Excédent de revenus	-	9001 Excédent de charges	-	-
29 Capital propre	1'599'254		414'344		430	2'013'169
Variation nette du capital propre	413'914					

ANNEXE 3 : TABLEAU DES ASSOCIATIONS DE COMMUNES

Code association	Nom de l'association de communes	Quotes-parts communales de la dette nette (%) 2025	Quote-part de la dette nette (CHF) 2025	Contribution de l'année 2025 (CHF)
ARAS JUNOVA	Association de communes RAS Jura-Nord vaudois	0.10%	-	6'739
CCSPA Yverdon	Association intercommunale Centre de collecte de sous-produits animaux Yverdon-les-Bains et région	1.20%	5'474	-
ORPC Jura-Nord Vaudois	Association Intercommunale Organisation régionale de protection civile du district Jura-Nord vaudois	0.80%	4'457	13'884
PNV	Association intercommunale de la Police Nord vaudois	0.60%	-	63'008
SDIS Nord Vaudois	Association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région du Nord vaudois	1.30%	-	33'105
TOTAL			9'931	116'736

ANNEXE 4 : TABLEAU DES TITRES ET DES PARTICIPATIONS

Nom et forme juridique de l'organisation	Année d'acquisition	Nombre de titres au 31.12.2025	Valeur nominale du titre	Valeur au bilan au 01.01.2025	Valeur au bilan au 31.12.2025	Valeur de marché au 31.12.2025	Flux financiers importants	Commentaires
1070 Actions et parts sociales (patrimoine financier)								
BCV		30	1.00	2'505.00	2'505.00	2'505.00		actions nom.
Romande Energie Holding SA		4'500	1.00	4'500.00	4'500.00	193'500.00		actions nom.
TOTAL Actions et parts sociales PF				7'005.00	7'005.00	196'005		
145 Participations, capital social (patrimoine administratif)								
Sagenord SA	16.03.2009	41	1'000.00					actions nom.
Société de Navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat SA	21.12.2001	950	1.00					actions nom.
La Forestière Société coopérative - coopérative de propriétaires et exploitants forestiers	14.02.2002	5	250.00					parts
Boipac - Société coopérative	15.11.1994	50	25.00					parts soc. nom.
TRAVYS SA	15.10.2001	820	10.00					actions nom.
Maison du Nord Vaudois SA	26.11.2003	8	200.00					actions nom.
Strid SA	31.12.2012	87	700.00					actions nom.
Piscine couverte régionale SA		20	500.00					actions nom.
Société coopérative de l'abattoir régional d'Orbe	2016	2	1'000.00					parts
TOTAL Participations, capital social PA				1.00	1.00			

ANNEXE 5 : TABLEAU DES PRÊTS ET DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Nom de l'entité bénéficiaire	Type de rapport juridique	Date de décision	Montant de l'engagement au 01.01.2025	Montant de l'engagement au 31.12.2025	Appréciation du risque en %	Commentaires
Prêts						
PostFinance SA - Berne	Prêt	09.11.2021	2'300'000	2'300'000	0%	Échéance : 09.11.2027
Engagements hors bilan						
Organisation régionale de protection civile Jura-Nord vaudois	Cautio n solidaire		7'702	7'588	0%	
TOTAL			2'307'702	2'307'588		

ANNEXE 6 : TABLEAU DES IMMOBILISATIONS (PATRIMOINE ADMINISTRATIF) au 31.12.2025

Immobilisations	N° du préavis	Crédit accordé	Dépenses nettes cumulées au 01.01.2025	Dépenses nettes en N (+/-)	Report des en cours, aliénations et sorties en 2025 (+/-)	Dépenses nettes cumulées au 31.12.2025	Amortissements cumulés au 01.01.2025 (-)	Amortissements planifiés en 2025 (-)	Amortissements non planifiés en 2025 (-)	Valeur nette comptable au 31.12.2025	Durée restante de l'amortissement	Réserves de préfinancement au 01.01.2025	Réserves de préfinancement au 31.12.2025
140 Immobilisations corporelles													
1401 Routes et voies de communication PA													
Rte Champ Soleil	02/08	360'000	372'539			372'539	-186'039	-12'400		174'100.00	14		
Rte de Cheseaux-Ch. Vigne	03/08	145'000	106'684			106'684	-53'284	-3'550		49'850.00	14		
Ch. du Collège	13/09	445'000	678'574			678'574	-340'174	-22'600		315'800.00	14		
Ch. de Noréaz	36/11	1'450'000	1'126'727			1'126'727	-413'627	-37'600		675'500.00	18		
Ch. de Noréaz	36/11		222'220			222'220	-81'420	-7'400		133'400.00	18		
Rte du Gymnase-trottoir	10/22	204'630	168'915			168'915	-12'115	-5'600		151'200.00	27		
TOTAL Routes et voies de communication PA		2'604'630	2'675'658	-	-	2'675'658	-1'086'658	-89'150	-	1'499'850			-
1404 Bâtiments PA													
Bâtiment communal	03/95	3'200'000								0.00			
Refuge	81/19									0.00			
Clos d'équarissage - Yverdon-les-Bains 1/49										-			
TOTAL Bâtiments PA		3'200'000	-	-	-	-	-	-	-	0.00			-
1405 Forêts, alpages et vignes du PA													
Sus Motélaz			8'000			8'000				8'000.00			
Forêts			600			600				600.00			
Forêts			300			300				300.00			
Biolettes			100			100				100.00			
Biolettes			200			200				200.00			
Biolettes			11'000			11'000				11'000.00			
Bois du Commun			300			300				300.00			
TOTAL Forêts, alpages et vignes du PA		-	20'500	-	-	20'500	-	-	-	20'500.00			-
1407 Installations en construction PA													
Champ Soleil-conduite eau	01/08	180'000	192'970			192'969.83	-165'220	-9'650		18'100.10	2		
Pré-Vullyemin-conduite eau	54/15	164'830	98'102			98'101.75	-79'202	-3'300		15'600.00	5		
Pré-Vullyemin-conduite eau	54/15	164'830	56'831			56'830.88	-51'331	-5'500		0.00			
RC 404-conduite eau	28/11	75'440	53'353			53'352.90	-36'353	-1'750		15'250.00	9		
Montélaz-conduite eau I+II	91/21 11/22	245'000 410'000	443'998			443'998.41	-47'998	-22'500		373'500.00	27		
Système relevé à distance_compteurs 1/3	28/25	110'000		87'539		87'539.25	-	-6'439		81'100.00	14		
Champ Soleil-chambre EC+EU	01/08		71'260			71'259.90	-56'960	-3'560		10'739.90	3		
STEP - raccordement Yverdon	19/10	920'000	797'250			797'249.63	-752'430	-27'000		17'819.35	1		
STEP 2020 - réhabilitation	05/18		469'118	-33'019		436'098.65	-16'718	-14'781		404'600.00	28		
STEP - micropolluants	12/22	97'059	48'529			48'529.43	-1'629	-3'200		43'700.00	28		
Rte Cheseaux-EU rpl fosse mesure	17/23	66'590	56'056			56'056.46	-2'856	-2'870		50'330.00	18		
TOTAL Installations en construction PA		1'778'749	2'287'467	54'520	-	2'341'987	-1'210'697	-100'550	-	1'030'739			-
140 Total immobilisations corporelles		7'583'379	4'983'625	54'520	-	5'038'145	-2'297'356	-189'700	-	2'551'089			-

ANNEXE 7 : TABLEAU DES IMMOBILISATIONS (PATRIMOINE FINANCIER) au 31.12.2025

108 Immobilisations corporelles et incorporelles PF	No parcelle	N° du préavis (si applicable)	Crédit accordé	Dépenses nettes cumulées au 01.01.2025	Dépenses nettes en 2025 (+/-)	Report des en cours, aliénations et sorties en 2025 (+/-)	Dépenses nettes cumulées au 31.12.2025	Amortissements et réévaluations cumulées au 01.01.2025 (-)	Amortissements planifiés (si applicable) et réévaluations (moins-values) en 2025 (-)	Valeur nette comptable au 31.12.2025	Durée restante de l'amortissement	Valeur fiscale	Revenus générés en 2025
1080 Terrains PF													
Pré Vuillemin	12			100			100			100.00	-	100	-
Bois du Commun	139			13'000			13'000			13'000.00	-	13'000	-
TOTAL Terrains PF				13'100	-	-	13'100	-	-	13'100.00		13'100	-
1084 Bâtiments PF													
Petit Collège	381			600'000			600'000			600'000.00	-	600'000	42'000
TOTAL Bâtiments PF				600'000	-	-	600'000	-	-	600'000.00		600'000	42'000
1087 Installations en construction PF													
							-			0.00			
TOTAL Installations en construction PF				-	-	-	-	-	-	0.00		-	-
1089 Autres immobilisations corporelles et incorporelles PF													
							-			0.00			
TOTAL Autres immobilisations corporelles et incorporelles PF				-	-	-	-	-	-	0.00		-	-
108 Total immobilisations corporelles et incorporelles du patrimoine financier				613'100	-	-	613'100	-	-	613'100.00		613'100	42'000

ANNEXE 8 : TABLEAU DES INDICATEURS FINANCIERS

Taux d'endettement net (en %)

MCH2	MCH1	MCH1	MCH1	MCH1	
2025	2024	2023	2022	2021	2021 - 2025
22%	41%	41%	39%	41%	37.0%
<p>< 100% : bon 100% – 150% : acceptable 150% – 200% : mauvais > 200% : problématique</p>		<p>La différence entre les engagements de la commune et son patrimoine financier représente sa dette nette ou, si négative, sa fortune nette. Il est tenu compte des dettes nettes des associations de communes. Afin de déterminer si la dette nette d'une commune est supportable, celle-ci est rapportée à ses revenus fiscaux retraités pour tenir compte des effets redistributifs de la péréquation.</p>			
Commentaire:					

Degré d'autofinancement (en %)

MCH2	MCH1	MCH1	MCH1	MCH1	
2025	2024	2023	2022	2021	2021 - 2025
1'079.0%	571.0%	80.0%	120.0%	161.0%	194.0%
<p>≥ 100% : optimal 80% – 100% : acceptable à bon 50% – 80% : insuffisant < 50% : problématique</p>		<p>Indique la part des investissements nets de la commune financée directement par la marge d'autofinancement provenant de son exploitation annuelle.</p>			
Commentaire:					

Degré de couverture de charges (%)

MCH2	MCH1	MCH1	MCH1	MCH1	
2025	2024	2023	2022	2021	2023 - 2025
112.8%	105.7%	103.2%	106.0%	105.4%	107.1%
<p>≥ 100% : pas d'excédent de charges 99% – 99,9% : acceptable 95% – 99% : insuffisante < 95% : problématique</p>		<p>Indique le rapport entre revenus et charges courantes. Selon la « règle d'or » de la gestion financière, revenus et charges courantes devraient s'équilibrer à moyen terme. À la différence des autres indicateurs, la moyenne est calculée sur 3 ans.</p>			
Commentaire:					

Taux d'autofinancement (en %)

MCH2	MCH1	MCH1	MCH1	MCH1	
2025	2024	2023	2022	2021	2021 - 2025
16.1%	11.4%	8.3%	11.8%	12.7%	12.1%
<p>> 10% : bon 6% – 10% : suffisant 3% – 6% : insuffisant < 3% : mauvais</p>		<p>Indique la part des revenus courants qu'une collectivité publique peut utiliser pour financer ses investissements, c'est-à-dire sans recourir à l'emprunt.</p>			
Commentaire:					

Proportion des investissements (en %)

MCH2	MCH1	MCH1	MCH1	MCH1	
2025	2024	2023	2022	2021	2021 - 2025
2.8%	2.2%	11.8%	11.5%	8.3%	7.5%
> 20% : élevée 10% – 20% : moyenne 5% – 10% : faible < 5% : très faible		Indique l'intensité de l'effort d'investissement déployé par la collectivité publique.			
Commentaire:					

Dettes brutes par rapport aux revenus (en %)

MCH2	MCH1	MCH1	MCH1	MCH1	
2025	2024	2023	2022	2021	2021 - 2025
79%	72%	75%	82%	77%	77%
< 100% : bon 100% – 150% : acceptable 150% – 200% : mauvais > 200% : problématique		Renseigne sur la part des revenus courants qui serait nécessaire pour amortir complètement la dette brute de la collectivité publique. Il est tenu compte des dettes brutes des associations de communes.			
Commentaire:					

Part des charges d'intérêts (en %)

MCH2	MCH1	MCH1	MCH1	MCH1	
2025	2024	2023	2022	2021	2021 - 2025
-0.3%	-0.2%	-0.1%	-0.2%	-0.4%	0%
< 2% : bonne 2% – 5% : acceptable 5% – 8% : forte > 8% : mauvaise		Indique quelle proportion des revenus courants est affectée au paiement des charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre budgétaire est élevée.			
Commentaire:					

Part du service de la dette (en %)

MCH2	MCH1	MCH1	MCH1	MCH1	
2025	2024	2023	2022	2021	2021 - 2025
4.9%	5.8%	5.1%	5.9%	7.2%	5.8%
< 5% : faible 5% – 10% : acceptable 10 – 15% : élevée > 15% : excessive		Indique dans quelle mesure le service des intérêts et ses amortissements grèvent les revenus courants. Une part élevée résulte en un amoindrissement de la marge de manœuvre budgétaire.			
Commentaire:					

ANNEXE 9 : PLAFOND D'ENDETTEMENT AU 31 DECEMBRE 2025

Plafond brut fixé par le conseil général	CHF	8'000'000
(si applicable) La commune dispose également d'un plafond pour les cautionnements et autres garanties de	CHF	500'000

Montant effectif de l'endettement de la commune	CHF	2'849'897
Total des quotes-parts communales de l'endettement des associations de communes (hors associations autofinancées)	CHF	11'522
Autres cautionnements accordés (sauf en faveur des associations de communes), en tenant compte du degré de risque estimé	CHF	

ASSOCIATION DES INTERETS DE CHESEAUX-NOREAZ**Bilan au 31.12.2025**

	Actif	Passif	Ex- précédent
1000 CCP	154'984.46		114'306.33
1004 Taxes à recevoir	72'481.03		69'130.77
2000 Réserve touristique		128'023.26	92'422.00
2001 Réserve réalisations diverses		89'442.23	86'015.10
2100 Fonds de réserve Refuge Pic-Mar		10'000.00	5'000.00
	227'465.49	227'465.49	

ASSOCIATION DES INTERETS DE CHESEAUX-NOREAZ**Comptes d'exploitation au 31.12.2025**

	Charges	Produits	Ex. précédent
3000 Equipement touristique	0.00		0.00
3001 Frais Châble-Perron	360.00		0.00
3002 Frais généraux	2'518.17		960.00
3003 Subside à Commune Ch.-N	3'000.00		3'000.00
3004 Subside plage VD8	22'000.00		24'500.00
3005 Subside à Iris	1'000.00		1'000.00
3100 Refuge	0.00		0.00
4001 Taxes VD 8		54'578.35	48'997.00
4002 Taxes Châble-Perron		5'257.24	5'283.98
4002.5 Taxes Village		4'150.12	4'387.27
4004 Cotisations		2'450.00	2'120.00
4100 Exploitation refuge		8'495.30	10'462.52
	28'878.17	74'931.01	
Bénéfice	46'052.84		41'790.77
	74'931.01	74'931.01	